

Nomenclature des arrêts du réseau TCG

La nomenclature des arrêts du réseau TCG regroupe les différentes graphies et dénominations utilisées pour les désigner.

Nomenclature

La nomenclature des arrêts des lignes du réseau TCG est conçue en trois catégories.
Tous les arrêts du réseau respectent une de ces trois catégories.
La catégorie dans laquelle l'arrêt se situe est définie en fonction du contexte de l'arrêt.

Les 3 catégories sont les suivantes:

Catégorie 1

Type: Nom de lieu

Forme: [Lieu]

Exemples: *Fontaine de Vesegnin, Glycines, Ancien verger*

Commentaire(s): Règle standard appliquée par défaut en l'absence de contrainte d'homonymie ou de localisation spécifique.

Catégorie 2

Type: Lieu d'un lieu

Forme: [Lieu, Lieu]

Exemples: *Centre de conduite du Plantin, entrée, Vernes, observatoire, Lattes, centre sportif*

Commentaire(s): Utilisée pour préciser la localisation d'un arrêt ou distinguer plusieurs arrêts situés au sein d'un même secteur, pôle d'activité ou grand ensemble.

Catégorie 3

Type: Croisement de voies

Forme: [Voie-Voie]

Exemples: *Aubier-Arbères, Ceps-Communaux, Fossés-Pommeries*

Commentaire(s): Utilisée lorsque l'arrêt se situe à l'intersection de deux voies de circulation.